



CONTACTS

N°62 SEPTEMBRE—OCTOBRE—NOVEMBRE 2010



EDITO du Président

Jean-François DASSONVILLE

Dernière édition du Contacts pour cette campagne qui va se terminer, côté prestataires, plutôt mieux que l'année dernière qui avait été fertile en événements de tous ordres. L'année a été marquée par le renforcement des demandes de notre client EDF quant à la fiabilisation des interventions en vue de limiter les Non Qualité Maintenance. Même si le résultat n'est pas parfait, je suis persuadé que chacun de nous, au sein de notre entreprise, a fait ce qu'il fallait pour que à tous niveaux les consignes soient respectées et les objectifs tenus dans la mesure du possible. L'année n'est certes pas finie, et l'on voit bien que, notamment au Blayais, des fortuits plus ou moins importants peuvent tomber (hier un GV de la Tranche 2, aujourd'hui les pôles des TP des tranches 3 & 4), et contribuer à dégrader la performance globale du site. Ces fortuits nous concernent tous peu ou prou, puisque bien souvent c'est telle ou telle équipe d'un constructeur ou d'un prestataire local qui est mise à contribution pour remettre sur pied la tranche défaillante. C'est aussi dans ce sens-là que l'on peut alors parler de partenariat avec EDF, puisque nous avons, dans ces circonstances, encore plus conscience d'œuvrer ensemble dans la même direction.

Le GIE intervient en appui aux adhérents, dans ces domaines là comme en Sécurité Radioprotection, avec les résultats, toujours positifs, que l'on connaît. Par ailleurs il participe également aux actions locales de promotion des métiers du Nucléaire aidant par là-même les entreprises à recruter et garder un personnel de qualité.

Il me reste à vous souhaiter une bonne fin de campagne et une heureuse fin d'année.

A vos agendas

• Blayais :

- ✓ 24/11/2010 : Réunion PDP TEM 13h30 au GIE ATLANTIQUE
- ✓ 15/12/2010 : Réunion des associations

• Golfech :

- ✓ CIESCT : 08/12/2010 de 9h00 à 12h00
- ✓ Formation académie des encadrants :
 - Module 1 Du 03 au 04 janvier 2011
 - Module 2 Du 24 au 28 janvier 2011
 - Module 3 Du 21 au 22 février 2011

• Civaux

- ✓ CIESCT : Réunion + Visite terrain 16/12/2010

Les pratiques de fiabilisation au plus près des intervenants !

Adopter les pratiques de fiabilisation, c'est faire de façon systématique ce qu'on fait si bien quand on a conscience du risque....Fort de cette parabole Michel BEGUE, responsable d'agence a eu l'idée de porter les pratiques de fiabilisation au plus près de ses collaborateurs.



Michel BEGUE, responsable d'agence de l'entreprise SIGEDI

« La mise en œuvre des 6 pratiques de fiabilisation concoure à faire bien du premier coup, à améliorer les analyses sécurité et sûreté, le geste et les techniques des intervenants. L'ensemble de mes collaborateurs sont formés à ces pratiques au travers notamment du QSP ; l'appropriation de ces pratiques est aussi consolidée au travers de notre chantier école et de sensibilisations plus ponctuelles avec le GIE ATLANTIQUE.

Cependant, il est vrai que dans le « feu de l'action » les intervenants peuvent omettre de mettre en pratique certains outils, j'avais donc à cœur de m'assurer qu'aucun outil ne soit oublié avant, pendant et après l'intervention.

En collaboration avec mon équipe de cadres et avec l'entreprise de communication visuelle et de signalétique industrielle CVSI, nous avons créé une pochette d'intervention spéciale PH. L'intervenant a donc en permanence sous ses yeux les 6 pratiques de fiabilisation. Cette pochette est décontaminable pour la zone contrôlée



En collaboration avec mon équipe de cadres et avec l'entreprise de communication visuelle et de signalétique industrielle CVSI, nous avons créé une pochette d'intervention spéciale PH. L'intervenant a donc en permanence sous ses yeux les 6 pratiques de fiabilisation. Cette pochette est décontaminable pour la zone contrôlée

Contacts : Après quelques semaines d'utilisation, le REX est-il positif ?

Nous avons pu noter au travers de divers audits avec notre client un net accroissement de l'appropriation de la démarche PH par nos équipes d'intervenants. Ce constat très encourageant nous permet pour l'avenir d'améliorer cet outil et nous incite à en créer d'autres.

Forum régional : Soyez au rendez-vous le 26 janvier prochain !

Le GIE ATLANTIQUE participe activement à la "Campagne de promotion des métiers du nucléaire", conduite en partenariat entre EDF et les associations régionales de prestataires. Cette campagne, lancée en juin 2009, met en œuvre plusieurs actions de communication s'appuyant sur les forums régionaux et le site Internet (www.le-nucleaire-recrute.com) dédiés aux métiers du nucléaire. Dans cet esprit le GIE ATLANTIQUE organise la 2^{ème} édition du forum régional du Sud-Ouest des métiers de l'industrie et du nucléaire **le 26 janvier 2011 à Saint-André-de-Cubzac.**

Ce forum s'adresse à trois types de population :

- Les scolaires : Collège, CAP, Bac+2 et plus.
- Le public en cours de reconversion professionnelle.
- Les demandeurs d'emploi.



Vous travaillez pour le nucléaire, recherchez des collaborateurs ou souhaitez faire connaître votre société dans ce secteur, inscrivez vous ! Téléchargez le bulletin d'inscription depuis notre site www.gie-atlantique.com !

Forum Emploi Entreprendre de Châtelleraut : Nous y étions !

Le 15 octobre 2010 a eu lieu à Châtelleraut le Forum Emploi-Entreprendre ; son objectif : faire se rencontrer l'offre et la demande d'emploi dans des conditions optimales autour de trois thématiques fortes : trouver un emploi, créer ou reprendre une activité, transmettre une entreprise. Cette manifestation initiée par le Conseil Général en 2005 a connu au fil des années un franc succès auprès des différents publics ciblés.



En effet, sur les cinq dernières éditions, la fréquentation s'élève à plus de 30 000 visiteurs avec pas moins de 3 500 postes pourvus. Au final, pour cette année, 185 exposants étaient présents, bien au-delà des 150 initialement attendus ; le GIE ATLANTIQUE était bien entendu en bonne place, permettant ainsi de faire découvrir ou mieux faire connaître les métiers de l'industrie et du nucléaire !



L'apprentissage conjoint ENTREPRISE / EDF : un ticket gagnant

La plupart des CNPE participent au renouvellement des compétences des entreprises prestataires en proposant un apprentissage en partenariat: le coût de formation, le salaire de l'apprenti ainsi que l'ensemble des démarches administratives sont pris en charge par EDF, la formation professionnelle et l'accompagnement de l'apprenti sont confiés aux entreprises. Cette démarche permet d'apporter à un jeune de moins de 26 ans une qualification supplémentaire, une formation de qualité, d'opérer un transfert de compétences et de former un futur professionnel au secteur du nucléaire. C'est dans ce cadre que depuis le 1er septembre 2010 Samantha ROBERT a rejoint l'équipe du GIE ATLANTIQUE. A l'issue de son DUT HSE de deux ans, elle pourra rejoindre les forces vives des entreprises du groupement !



Bilan Sécurité/Radioprotection des sites de la plaque (Adhérents) : Septembre-Octobre 2010

Civaux les indicateurs sont au vert : 0 événement sécurité et Radioprotection !

Blayais : 3 accidents sans arrêt

- ✓ Chute d'une moise d'échafaudage sur le pied d'un agent lors d'une manutention manuelle.
- ✓ En déplaçant un chariot roulant destiné au transfert des chaussures en zone contrôlée, un intervenant se coince la main entre le montant du chariot et d'une porte lors de son franchissement.
- ✓ En soulevant un chariot rempli de sacs de linge sale en zone contrôlée un intervenant se fait une déchirure musculaire au niveau du pectoral gauche.

Golfech : 3 accidents sans arrêt et un presque-accident

Accidents sans arrêt :

- ✓ Un intervenant se fait une entorse à la cheville droite lors d'un déplacement en descendant un escalier.
- ✓ Lors de la repose du calorifuge sur la pompe primaire 1 RCP 053 P0, un intervenant tombe sur le caillebotis et se fait une entorse à la cheville droite.
- ✓ Douleur lombaire ressentie lors de l'ouverture de la porte 1 JSL 742 QP menant de la tour d'accès BL au BW de la tranche 1 (accès ZC à 6,60 m).

Presque-accident :

- ✓ La structure du chapiteau présent devant la BAG dans la phase de démontage s'affaisse contre un échafaudage roulant.



**RISQUES ELECTRIQUES :
NOUVELLES OBLIGATIONS
REGLEMENTAIRES**

Trois décrets ont été publiés au Journal Officiel du 24.09.2010. Renforçant la réglementation vis-à-vis des risques électriques, ces décrets ont pour vocation de séparer les obligations en matière de conception et en matière d'utilisation des installations. Ils portent sur les obligations des maîtres d'ouvrage, des employeurs, des travailleurs ainsi que sur la réalisation d'opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage.

Pour en savoir plus :
legifrance.gouv.fr décrets : N°2010-1016, 2010-1017, 2010-1018 du 30/08/2010.

Proposition d'Amélioration Sécurité : On ne s'en passe pas !

Nous avons sélectionné sur les sites de Blayais Civaux et Golfech une PAS pouvant être mutualisée sur la Plaque :

Blayais-ENDEL

Un agent d'entreprise déclenche au portique C3 sans avoir déclenché au portique C2. La contamination se situait dans une zone d'ombre.

Proposition :

Mettre à disposition des gants de toilette à usage unique imprégnés de savon dans des douilles en sortie de zone contrôlée. Cette disposition permettrait donc, le cas échéant, de défixer la contamination surfacique qui aurait pu se déposer sur la peau des intervenants.

Civaux-ENDEL ROBINETTERIE

Activité : Dépose manchette EBA dans le BR, pose DMP.

Problème sécurité : le point d'accroche du palan est accessible mais sans que les intervenants soient sécurisés (pas de point d'ancrage harnais ou garde-corps) et il est obligatoire pour poser le DMP de tirer en renard avec un intervenant en heaume (sans casque) posté sous la charge en levage ; enfin les intervenants travaillent sur des plates-formes suspendues non sécurisées par des garde-corps (hauteur 2,50m).

Proposition :

Faire une trappe d'accès au point d'accroche du palan sur le caillebotis du niveau supérieur et poser des garde-corps type échafaudage sur les plates-formes suspendues à disposition de part et d'autre de la gaine + fabrication de DMP plus légers (alu ou plexi) comme sur d'autres sites.

Golfech-TECHMAN

Les vitres de toit des engins de manutention ne sont pas équipées de protection solaire, rendant leur conduite pénible en cas de forte chaleur.

Proposition :

Installer des pare-soleil ou des vitres teintées sur les toits vitrés des engins de manutention.

En 2010...

Blayais : 64 PAS émises /Golfech : 49 PAS émises/Civaux : 20 PAS émises

Fiche pratique : Lutte contre les corps migrants !

La présence d'un corps étranger dans un matériel ou circuit est un événement qui peut affecter de façon significative la sûreté et la radioprotection et avoir des impacts notables sur la disponibilité et la dosimétrie. Vous devez prévenir le risque d'introduction (DI 121) : c'est la démarche FOREIGN MATERIAL EXCLUSION « FME ».

AVANT D'INTERVENIR : Vous identifiez le risque FME



- Vous identifiez le risque lors de la levée des préalables et après avoir défini la zone d'intervention à risque FME (ZFME) : signalisation, balisage.



Tourne vis avec anneau d'accrochage



Ceinture porte-outils

- Vous faites l'inventaire de ce que vous introduisez dans la ZFME : outillages et effets personnels (au minimum nécessaire), produits...
- Vous vous équipez pour prévenir le risque de chute d'objets : attachez vos outils, équipez vos lunettes d'un cordon, fermez vos poches.

PENDANT L'INTERVENTION : Vous prévenez le risque FME

- Vous respectez les prescriptions applicables dans la ZFME et rangez votre chantier (visserie collectée, outils rangés, déchets évacués hors ZFME...).
- Vous accomplissez les gestes de prévention face au risque de chute d'objets (strict nécessaire dans vos poches, utilisation d'outils avec attache, dosimètre et bip sont enfermés dans vos poches...).

APRES L'INTERVENTION : Vous attestez de la propreté du matériel après votre intervention

Avant la fermeture du matériel ou circuit, vous contrôlez la propreté :

- Vous faites l'inventaire de votre outillage et de vos effets personnels.
- Vous signalez immédiatement toute chute ou présence de corps étrangers dans les circuits, piscines, etc...à votre correspondant EDF. Les écarts de type FME sont signalés dans le Rapport de Fin d'Intervention (RFI).

RAPPEL : L'usage en zone contrôlée de vinyle, plastique ou autre matériel incolore, difficilement repérable en piscine BR ou BK EST INTERDIT !